

**Université**

**de Strasbourg**

# Ordre du jour Conseil d'administration

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil  
d'Administration de l'Université de Strasbourg

Strasbourg, 13 septembre 2017

Mesdames, Messieurs,

La prochaine réunion du Conseil d'Administration de l'Université de Strasbourg se  
tiendra le

**Mardi 26 septembre 2017 à 14 heures**

**Affaire suivie par**

Cyrille Criqui

Tél. : +33 (0)3 68 85 70 78

Cyrille.Criqui@unistra.fr

**Salle Guy Ourisson  
Institut Le Bel – 1<sup>er</sup> étage  
4 rue Blaise Pascal**

## Ordre du jour

1. Approbation des procès-verbaux des séances du conseil d'administration et du congrès du 27 juin et du conseil d'administration du 4 juillet 2017
2. Points soumis à discussion :
  - 2.1 Budget niveau 1 aux niveaux 2 – exercice 2018
  - 2.2 Budget rectificatif numéro 1 – exercice 2017
  - 2.3 Programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail et de protection de l'environnement pour l'Université de Strasbourg : bilan 2016 et mise à jour 2017 - Bilan de la situation générale de la santé, de la sécurité et des conditions de travail de l'Université de Strasbourg - année 2016
  - 2.4 Bilan social 2016
  - 2.5 Désignation des nouveaux membres du Comité d'Orientation Stratégique (COS)

**Service des Affaires Juridiques et  
Institutionnelles**

Institut Le Bel

4 rue Blaise Pascal

CS 90032

F-67081 Strasbourg Cedex

Tél. : +33 (0)3 68 85 70 78

Fax : +33 (0)3 68 85 70 95

[www.unistra.fr](http://www.unistra.fr)

- 3. Points non soumis à discussion :
  - 3.1 **Direction des finances :**
    - 3.1.1 Catalogue des tarifs 2017 – Numéro 6
    - 3.1.2 Logement de fonction en nécessité absolue de service
  - 3.2 **Service Formation Continue : Exonérations**
  - 3.3 **Service des Affaires Juridiques et Institutionnelles :**
    - 3.3.1 Modification des statuts de l'Université ouverte des Humanités
    - 3.3.2 Modification des statuts de l'Institut de préparation à l'administration générale
    - 3.3.3 Modification du règlement du collégium Sciences humaines et sociales
    - 3.3.4 Modification des statuts de l'École de Management
  - 3.4 **Direction du Patrimoine Immobilier :**
    - 3.4.1 Convention de réalisation de la rénovation de l'IPCB (opération campus)
    - 3.4.2 Dossier d'expertise du Réaménagement du campus d'Illkirch - 1ère tranche, opération CPER 2015-2020
  - 3.5 **EM Strasbourg :**
    - 3.5.1 Prise en charge des droits universitaires des personnels de l'EM Strasbourg inscrits en doctorat
    - 3.5.2 Remise partielle des frais de scolarité pour une étudiante
    - 3.5.3 Dépenses à caractère social
  - 3.6 **Direction des Ressources Humaines :**
    - 3.6.1 Modification des règles de recrutement des personnels enseignants-chercheurs contractuels indiciaires de l'Université de Strasbourg, en matière de rémunération, pour tenir compte du dispositif de « transfert primes / points », mis en œuvre pour les personnels titulaires à compter de 2017, dans le cadre du protocole « Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations » (PPCR)
    - 3.6.2 RIFSEEP – personnels ITRF : application au sein de l'établissement et adéquation au protocole indemnitaire de l'établissement en cours
  - 3.7 **Délibérations de la CFVU :**
    - 3.7.1 **Initiatives d'excellence :**
      - 3.7.1.1 Sélection des projets retenus dans le cadre de l'appel à projets IdEx Formation 2017 – vague 2
      - 3.7.1.2 Ecoles d'été IdEx 2017 – franco-allemandes et internationales
    - 3.7.2 **Tarifification 2017-2018**
      - 3.7.2.1 Tarif du dispositif d'accueil et d'intégration pour les étudiants étrangers inscrits en programmes d'échanges internationaux 2017/2018 (5<sup>ème</sup> édition)
      - 3.7.2.2 Tarifification des diplômes d'université pour l'année universitaire 2017-2018 – complément Faculté de la Théologie Catholique

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs, l'expression de ma considération distinguée.

  
Michel Deneken